



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

ÉDITION 2019-2020



MODE D'EMPLOI

LE CADRE DE L'OPÉRATION

La classe, l'œuvre ! est une opération menée en partenariat par les ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Adossée à la Nuit européenne des musées, elle s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle et vise à valoriser les collections patrimoniales auprès des élèves et des enseignants.

Prenant appui sur la Charte pour l'éducation artistique et culturelle, cette opération doit poursuivre les grands objectifs de formation et repères de progression associés, fixés par le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle en vue de la construction de ce parcours.

En impliquant activement les élèves et leurs familles lors de la Nuit européennes des musées, l'opération vise notamment à réaffirmer et valoriser auprès du grand public l'une des missions essentielles des musées bénéficiant de l'appellation Musée de France : "concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture" (Article L. 442-2 du Code du patrimoine).

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Appellation Musée de France instaurée par la loi du 4 janvier 2002

Article L 121-6 du Code de l'éducation sur l'éducation artistique et culturelle

Circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013 sur le parcours d'éducation artistique et culturelle

Circulaire du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents

Arrêté du 1er juillet 2015 sur le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle

Décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques



362
musées
participants

16 100 élèves
en 2019

Depuis 2018, le dispositif peut s'ouvrir aux archives, aux structures labellisées comme les Maisons des Illustres, les FRAC et les Centres d'art

LES PRINCIPES

Un projet d'éducation artistique et culturelle ambitieux:

- une **RENCONTRE** avec les collections, et parfois des artistes
- des **PRATIQUES** artistiques par des productions en lien avec les collections (textes, créations sonores, visuelles, chorégraphiques ...)
- des **CONNAISSANCES** que l'élève s'approprie pour pouvoir concevoir une médiation et les présenter lors de la Nuit européenne des musées



Les élèves peuvent, à l'occasion de la Nuit européenne des musées, se faire "passeurs de culture" en assurant la médiation de l'œuvre étudiée. Tous les types de production sont envisageables et peuvent se combiner dans le cadre de cette opération qui invite à l'expérimentation.

Nature des productions: un champ vaste et varié

- **Écrite** : rédaction de cartels, de livrets de visite, de livres-jeux, de journaux...
- **Orale** : visites guidées, présentation des œuvres ...
- **Numérique** : création d'audio-guides, bornes interactive ou tablettes numériques, commentaires accessibles via QRcode ...
- **Arts plastiques, décoratifs et appliqués** : dessins, peinture, sculpture, taille de pierre, création de bijoux ou de costumes ...
- **Arts littéraires** : poésie, écriture de contes ou de nouvelles, slam, bande dessinée ...
- **Activités corporelles, artistiques et ludiques** : danse, théâtre, performance, récital, jeu de piste ...

DÉROULEMENT DE L'OPERATION

ETAPE 1: co-construire son projet

Il est important que le projet soit co-construit par le musée et la classe sur la base d'un objet ou plusieurs objets des collections du musée. Un musée peut mener plusieurs projets.

Comment chercher un partenaire (classe ou musée) ?

Les musées à la recherche de classes et les enseignants à la recherche d'un musée à proximité de leur établissement peuvent solliciter les personnes ressources de leur région (conseillers musées, conseillers éducation artistique et culturelle, délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle, etc.).

ETAPE 2: signaler sa participation

Le musée signale sa participation en envoyant à l'adresse suivante: contact.lclo@culture.gouv.fr
Il indique:

- Nom et coordonnées du musée et du porteur du projet au sein du musée
- Nom et bref descriptif de l'œuvre choisie et du projet
- Nom de l'école ou de l'établissement et niveau(x) de la classe



EN COPIE: conseillers DRAC-DAAC

ETAPE 3: s'inscrire en ligne

Le musée reçoit son code d'inscription et les instructions pour mettre en ligne le projet sur la plateforme *La classe, l'oeuvre* !

La plateforme dédiée à l'opération, animée par Réseau Canopé, permet de :

- valoriser l'ensemble des projets d'EAC menés
- mettre en avant et diffuser les démarches pédagogiques
- constituer, au fil des éditions, un recueil de projets consultables



Mise en ligne
jusqu'au 17 avril 2020

LES PROJETS 2018/2019

503 PROJETS EDUCATIFS
ET CULTURELS

315 MUSÉES
PARTENAIRES

553 ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES

Voir tous les projets de 2018/2019

LES DERNIERS PROJETS

Visite contée

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE -
Lycée polyvalent Diderot

Dans le cadre de l'enseignement
d'exploration "Patrimoine",
certains élèves du lycée(...)

Statue d'un couple et de ses enfants

MUSÉE GEORGES LABIT - Ecole
élémentaire publique Sermet

A la suite du travail mené en
collaboration avec l'égyptologue
Amandine Marshall, les salles
du(...)

Stèle de Comisca

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE - Lycée
Marie Curie

Médiation autour de la stèle de
Comisca

LOCALISATION DES PROJETS 2018-2019



NB: Pour la Nuit européenne des musées, le musée s'inscrit également sur le site dédié (Open Agenda) afin d'être répertorié et valorisé au niveau national pour cet évènement.

<https://www.reseau-canope.fr/la-classe-loeuvre/accueil.html>

<https://nuitdesmusees.culture.gouv.fr>

LE PILOTAGE DE L'OPÉRATION

Au plan national

La coordination et le suivi de cette opération sont conjointement assurés par un comité de pilotage regroupant des représentants de :

- la Direction générale des patrimoines au ministère de la Culture (département de la politique des publics, en lien avec le département de la communication et le service des musées de France)
- la Direction générale de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- le réseau Canopé (pour la plateforme en ligne)

L'équipe de coordination est à la disposition des porteurs de projet pour tous renseignements, conditions de participation, aide à la mise en ligne sur la plateforme, contacts, nature des projets, etc.



contact.lclo@culture.gouv.fr

Au plan régional

La coordination et le suivi sont assurés par les instances de dialogue déjà constituées sur l'éducation artistique et culturelle (DRAC, DAAC et Réseau Canopé). Ces membres ont un rôle de :

- conseil et recommandations auprès des acteurs territoriaux de l'éducation artistique et culturelle de leur territoire
- validation pour la publication sur la plateforme des renseignements et des documents relatifs aux projets de leur région, en amont de la Nuit européenne des musées
- valorisation des projets auprès des coordinateurs nationaux



Pour rappel, le projet est éligible s'il répond aux critères du parcours d'EAC et s'il est élaboré en lien étroit avec les collections de l'institution.

La classe, l'œuvre ! est tout d'abord un dispositif dédié aux musées de France. Son élargissement à d'autres structures muséales est possible avec l'accord des conseillers musées.

En dehors du champ muséal, les projets portés par les services publics d'archives et par les structures labellisées comme les Maisons des Illustres, les FRAC et les Centres d'art, devront être signifiés aux conseillers concernés, en lien avec les conseillers musées. Leur restitution pourra avoir lieu lors des journées nationales dédiées.

Calendrier

Septembre - lancement de l'opération



co-construction du projet entre le musée et la classe - recherche de partenaire auprès des personnes ressources de la région

Jusqu'au 23 mars 2020



Inscription à l'opération via la boîte mail : contact.lclo@culture.gouv.fr

Jusqu'au 17 avril 2020



Mise en ligne des projets sur la plateforme

Le 16 mai 2020



Nuit européenne des musées

Après le 16 mai 2020



Mise en ligne des restitutions des médiations

Le 26 juin 2020



Clôture de l'édition et fermeture de l'accès au site